

## DISPOSITIONS PRATIQUES

La journée d'études a lieu le vendredi 3 octobre 2008, Auditorios Montesquieu, place Montesquieu, 1348 Louvain-la-Neuve.

Une séance d'hommage académique suivra la journée d'étude. Un dîner sera donné en l'honneur du Professeur Marcel BOURLARD.

### ACCÈS

De Bruxelles/Namur: Autoroute E 411, direction Namur/Bruxelles, sortie 8a, Louvain-la-Neuve. Une signalisation est prévue à partir de la Nationale 4.

### PARKING

Choisir le parking Grand Place/Grand Rue. Les frais de parking sont compris dans les droits d'inscription. Les participants à la Journée d'études recevront une carte de parking à leur arrivée.

Un plan est accessible sur le site: [www.uclouvain.be/parking-lln.html](http://www.uclouvain.be/parking-lln.html)

### DROITS D'INSCRIPTION

Montant à verser au compte bancaire 001-5500663-63 intitulé «UCL Colloques Droit social» avec, en communication, les nom et prénom du participant.

Ce montant comprend la participation à la Journée d'études, le dossier de documentation, la réception, les frais de parking ainsi que l'ouvrage reprenant les contributions, à paraître chez Kluwer dans la collection *Études pratiques de droit social*.

Une demande de reconnaissance a été introduite à l'OBFG dans le cadre de la formation permanente des avocats.

Une demande de prise en charge des frais a été introduite au SPF Justice pour les magistrats.

Une réponse est souhaitée pour le 24 septembre au plus tard.

### CONTACT

Josette CASTELLE: 010/47.47.58 – [josette.castelle@uclouvain.be](mailto:josette.castelle@uclouvain.be)

Catherine VANDERLINDEN: 010/47.30.16 – [catherine.vanderlinden@uclouvain.be](mailto:catherine.vanderlinden@uclouvain.be)



**UCL**  
Université  
catholique  
de Louvain

Faculté de droit  
Département de droit économique  
et social

## Actualités du dialogue social et du droit de grève

Journée d'études organisée à la Faculté de droit de l'UCL  
le 3 octobre 2008

*En hommage au Professeur Marcel BOURLARD*

La grève est au cœur de l'actualité du droit du travail européen, depuis les arrêts Viking et Laval. On sait moins que la position du droit belge vis-à-vis de la grève est au cœur des préoccupations des instances internationales, notamment eu égard aux risques que la jurisprudence de référés fait peser sur la liberté de grève.

Conscient de l'importance, de l'évolution et des débats que suscitent de nos jours la grève et ses droits, l'Atelier de droit social de l'UCL a décidé de lui consacrer la journée d'études qu'il organise en hommage au Professeur Marcel BOURLARD, ancien Président du Département de Droit économique et social et de l'Institut des Sciences du Travail, Directeur honoraire du Bureau de liaison de l'OIT auprès de l'Union européenne et Représentant honoraire de l'OIT auprès du Conseil de l'Europe.

Que ce soit à l'université ou au sein du BIT, le droit collectif du travail et l'architecture du dialogue social ont toujours été au cœur de l'enseignement et des engagements de Marcel BOURLARD.

Consacrer une journée à réfléchir aux différentes facettes de l'actualité du dialogue social et du droit de grève s'indique tout particulièrement en vue de lui rendre hommage. Articuler, à cet effet, les points de vue de disciplines différentes et donner la parole aux interlocuteurs sociaux poursuit, de même, ses engagements critiques, pragmatiques et interdisciplinaires.

Placée sous le thème de «La grève comme fait de société et ressort de la négociation collective», la matinée sera consacrée à la présentation de la dimension socio-économique de la grève: nature et portée des grèves des années 86-06; incidence des deux lois de sauvegarde de la compétitivité du 6 janvier 1989 et du 26 juillet 1996 sur l'autonomie collective des interlocuteurs sociaux. Y a-t-il, aujourd'hui, une «feuille de route» qui donne tout son sens au dialogue social dans le contexte post-fordiste?

L'après-midi, intitulée «La grève, le juge et la fabrique de la paix sociale», abordera, à l'occasion de trois séquences, différents paramètres juridiques qui retiennent l'attention: les prescriptions de droit international et la question de leur réception en droit positif interne, la judiciarisation des conflits collectifs et leur appréhension sous le prisme du principe de proportionnalité, le rôle difficile du juge face à l'action collective.

Une farde de documentation sera remise aux participants. Un ouvrage reprenant les actes de cette journée d'étude sera publié ultérieurement de manière à intégrer les débats.

[www.kluwer.be/concertation](http://www.kluwer.be/concertation)



Kluwer  
a Wolters Kluwer business

## PROGRAMME

### LA GRÈVE COMME FAIT DE SOCIÉTÉ ET RESSORT DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

Sous la présidence de J.-M. SERVAIS, Professeur aux Universités de Gérone et de Liège, ancien Directeur au Bureau international du Travail, Président d'honneur de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale

**9h00** Accueil

**9h10** Introduction par le Président de séance

**9h20** *Faits de grève 1986-2006: aspects macroéconomiques et sociologiques*  
A. MARTENS, Professeur à la KULeuven

**9h50** *Le cadre légal de la sauvegarde de la compétitivité: une «feuille de route» pour la concertation sociale post-fordiste?*

*Compétitivité coût, compétitivité structurelle:  
les contraintes économiques sont-elles des contraintes naturelles?*

L. DENAYER, Secrétaire général du Conseil central de l'Économie,  
et I. CASSIERS, Professeur à l'UCL, chercheur qualifié du FNRS

**11h00** Pause-café

**11h10** Table-ronde des interlocuteurs sociaux

Introduction: P. HUMBLET, Professeur à l'UGent

Modérateur: P. REMAN, Professeur à l'UCL

**12h45** Lunch



### LA GRÈVE, LE JUGE ET LA FABRIQUE DE LA PAIX SOCIALE

Sous la présidence de A. SPINEUX, Professeur à l'UCL, Vice-Recteur aux affaires académiques de l'UCL

**14h00** **Première séquence:**

*Le droit international et l'affirmation de la liberté de grève*

F. DORSEMONT, Chargé de cours à l'UCL, Titulaire d'un mandat d'impulsion scientifique ULYSSE du FNRS et R. DELARUE, Directeur du Bureau de liaison de l'OIT auprès de l'Union européenne

Discutant: J. CLESSE, Professeur à l'ULg, Avocat

*La faible perméabilité du droit belge au droit international*

**15h00** **Deuxième séquence:**

*Le conflit collectif est-il soluble dans le principe de proportionnalité?*

V. VANNES, Professeur à l'ULB, Avocat

Discutant: Th. LEONARD, Professeur aux FUSL, Avocat

*Heurs, bonheurs et malheurs du principe de proportionnalité*

**15h40** Pause-café

**16h00** **Troisième séquence:**

*La querelle de la compétence d'attribution du juge en matière de conflits collectifs*

G. DEMEZ, Professeur à l'UCL, Avocat

Discutant: Ch. PANIER, Maître de conférence à l'UCL, Juge au Tribunal de première instance de Namur

*Le juge instrumenté?*

**17h00** Fin des travaux

### SÉANCE D'HOMMAGE AU PROFESSEUR MARCEL BOURLARD

Sous la coprésidence de Monsieur J.-L. RENCHON, Doyen de la Faculté de Droit et de Madame E. LEONARD, Présidente de l'Institut des sciences du travail.

Le Département de droit économique et social de la Faculté de Droit souhaite rendre hommage au Professeur Marcel BOURLARD, admis à l'éméritat. L'Institut des sciences du travail, dont il a assuré la présidence, se joint à cette initiative.

**17h15** Hommage académique

**18h00** Clôture-apéritif

**19h30** Dîner

